



**POSTAUX  
DE PARIS**

Fédération Nationale des Salariés du Secteur des Activités Postales et de Télécommunications  
SYNDICAT DES SERVICES POSTAUX DE PARIS - 67 rue de Turbigo - 75139 PARIS CEDEX 03  
CCP PARIS 14 569-53 A - Téléphone : 01 48 87 68 15 - Télécopie : 01 42 74 66 27  
Site - www.cgt-postaux.fr - E.mail : cgt.postaux@wanadoo.fr



Paris, le 1er Février 2012

## SECTION PARIS 09

# RÉORG À PARIS 9

La réorganisation prévue le 16 avril prochain suscite beaucoup de questions et une certaine inquiétude parmi les postiers de Paris 9.

Pour La Poste, les réorganisations tous les 18 mois seraient une nécessité. A Paris 9, c'est au prétexte de la baisse de trafic et que les facteurs ne feraient pas leurs heures que la direction locale a annoncé **la suppression de 14 emplois. C'est inacceptable, et cela se traduira par une dégradation des conditions de travail sans précédent.**

**Sans  
surprise  
un dialogue  
social  
inexistant**

Jusqu'ici les négociations s'apparentent plus à une lecture collective de documents qu'à de véritables négociations. De plus les réponses aux questions posées par les organisations syndicales sont systématiquement renvoyées à une date ultérieure, quand réponse il y a ! Alors qu'aucune négociation réelle n'a encore eu lieu, la direction locale a pris la décision unilatérale de dénoncer les horaires et usages en cours. Pour rappel : lors du comité technique, **la CGT a lu une déclaration préalable contestant la validité de ce Comité Technique et a quitté la salle.**

### Vigilance et résistance

Jusqu'ici, aucun élément concret concernant le nombre d'agents par quartier n'a été avancé. Cependant, il faut avoir en mémoire que ce directeur a mis en place dans son précédent bureau (*Paris Louvre PDC*) une organisation à 5 avec l'attribution de quartiers aux facteurs d'équipe. Cette organisation a pour conséquence de faire accepter la sécabilité et de réduire le nombre de quartier à la vente !



Si le flou est entretenu sur certains aspects de la future organisation du travail, par contre, la remise en cause du samedi sur 2 au prétexte que le lundi serait particulièrement chargé est sans ambiguïté. S'il est vrai que le lundi est particulièrement chargé en recommandés, cela justifie-t-il d'en finir avec ce rythme de travail ?

Le directeur a annoncé qu'un nombre significatif conserverait le samedi/2 pour concilier vie personnelle et vie professionnelle, particulièrement pour les agents ayant des enfants. Certes, on peut se féliciter de cette prise en compte mais pour autant, les agents sans enfant ont aussi une vie, des activités, voire des obligations et **le droit au week-end est un droit fondamental pour tous.** Quant à « nombre significatif », il ne signifie pas grand chose, si ce n'est la volonté de la direction de faire croire que les changements seraient à la marge pour éviter toute mobilisation.

**Pour la CGT, une seule solution :  
le samedi sur 2 pour tous.**

.../...

# Tout le monde trinque

Les chefs d'équipe vont devoir quitter la SAR dont ils ont la responsabilité. Cette décision unilatérale cache un but inavouable : déstabiliser les uns et les autres et organiser des pressions supplémentaires pour mieux diviser.

Concernant la cabine, aucune information n'a été donnée.

Quant à la brigade de tri, la direction a assuré qu'elle n'exercerait aucune pression sur les agents.

**Pour la CGT, l'intégralité de la brigade de tri doit être maintenue !**

Lors de la plénière du 7 février, la direction proposera les 3 scénarios sur les régimes de travail.

**Un compte-rendu de la réunion sera fait lors d'une prise de parole le 8 février à la prise de service.**



## Le 7 février, la CGT réaffirmera son opposition aux suppressions d'emplois et exigera :

- Le samedi/2 pour tous
- Pas de sécabilité
- Une tournée = un titulaire
- Le respect des congés choisis
- Le maintien du facteur d'équipe sur son équipe

**D'autres problèmes importants sont également soulevés par les facteurs : c'est l'augmentation des refus concernant la pose des congés.**

**De plus en plus d'agents se voient imposer des dates CA ou bien ne peuvent pas les poser parce que les effectifs sont trop tendus.**

**Lorsqu'un CA ou une période vous est refusé, faites le notifier par écrit.**

## Construisons ensemble le Syndicat du 3<sup>ème</sup> Millénaire

### Bulletin d'Adhésion

Je soussigné(e), déclare adhérer à la Fédération Nationale des Salariés du Secteur des Activités Postales et de Télécommunications CGT  
263, Rue de Paris - Case 545 - 93515 Montreuil Cedex

Mme  Mlle  Mr NOM \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Code Postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

Adresse Mail : \_\_\_\_\_ Téléphone : \_\_\_\_\_

N° de Sécurité Sociale : | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |

Entreprise : \_\_\_\_\_

Site et ville : \_\_\_\_\_

Classifications (1) : Employé, Technicien, AM, Cadres, \_\_\_\_\_ Grade : \_\_\_\_\_

Fonction / Métier : \_\_\_\_\_ Indice ou coefficient : \_\_\_\_\_ Salaire net : \_\_\_\_\_

Année d'entrée aux PTT ou dans l'entreprise : \_\_\_\_\_ Date de Naissance : | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |

Temps Complet  Temps Partiel

A \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_ Signature : \_\_\_\_\_

Je désire le prélèvement automatique de mes cotisations OUI  NON

(1) Rayer les mentions inutiles

## Codifications

(à remplir par le Syndicat)

Syndicat Départemental : \_\_\_\_\_

Section : \_\_\_\_\_

Activités Postales

Activités Télécom

### Catégories

Cadres

Retraités

Pré-retraités

Fonctionnaire

CDI

Autres : \_\_\_\_\_

### Activités

Commerciale

Gestion

Technique

Acheminement

Distribution

Colis

Guichet

Service Financier

Informatique

Centre d'Appel

Cotisation Mensuelle 1 %

